

## Service de l'urbanisme, des constructions et de la mobilité

### ORGANISATION DU SERVICE

Le Service de l'urbanisme, des constructions et de la mobilité est composé de trois collaborateurs au Centre technique communal:

- 1 chef de service, responsable de la police des constructions, des procédés de réclame, ainsi que de l'organisation et de la gestion du service.
- 1 adjoint, responsable de l'urbanisme et de la mobilité.
- 1 secrétaire à 100 %, responsable de la gestion administrative.

### TÂCHES DU SERVICE

Les diverses activités assumées par le service sont les suivantes :

#### Administration

- Gestion de toutes les tâches administratives rattachées au service.
- Rédaction des rapports et propositions de décisions.
- Rédaction des préavis municipaux.
- Préparation du budget et suivi des comptes.

#### Police des constructions

L'activité de la police des constructions est étendue à toutes les tâches liées aux autorisations en matière de constructions et classées en trois principales catégories, en fonction du type de demande et de l'importance des travaux projetés, à savoir :

Les **demandes préalables** de renseignements, remises pour consultation auprès du service, permettant aux propriétaires ou architectes de connaître si leur projet est conforme aux lois et règlements en la matière.

Les **demandes d'autorisations dispensées d'enquête publique**, pour les travaux de minime importance conformément aux dispositions de l'art. 111 de la LATC.

Les **demandes de permis de construire** pour les dossiers soumis à l'enquête publique.

Les tâches principales de la police des constructions sont :

- La gestion de l'interface entre la commune et les services du Canton.
- La délivrance des autorisations en matière de permis de construire et la gestion administrative des dossiers entre les différents intervenants (Municipalité, Canton, mandataires ou propriétaires).
- Le suivi des dossiers dans la phase de la réalisation des chantiers, la visite de fin des travaux avec la Commission technique et de salubrité (CTS), le contrôle de la conformité de l'exécution par rapport aux permis de construire et, pour terminer, la délivrance des permis d'habiter ou d'utiliser, sans compter la préparation des factures pour les émoluments liés aux dossiers traités.
- Le suivi des constructions par une mise à jour continue sur la plateforme informatique de l'Etat de Vaud, permettant d'apporter des renseignements au niveau des statistiques trimestrielles.
- La gestion des autorisations pour procédés de réclame définitifs ou temporaires pour tous les moyens graphiques, plastiques, éclairés, lumineux ou sonores, destinés à attirer l'attention du public.
- L'attribution des noms de rues, numéros d'immeubles et la mise à jour du SIT (système d'information territorial) par rapport à ces données.
- La mise à jour entre les interfaces des programmes de l'harmonisation des registres des immeubles, logements, adresses, numéros EGID, EWID, etc. et le programme du Contrôle des habitants.

#### Urbanisme et mobilité

Le Service de l'urbanisme et de la mobilité est responsable de la gestion et de la mise en valeur du patrimoine bâti, de l'environnement urbain et du cadre naturel de la ville.

Ses missions :

- Pilotage et suivi des dossiers de planification (plan et schéma directeur, plan

de quartier, plan partiel d'affectation, etc.).

- Représentation de la commune dans les groupes technique du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) pour la gestion de projets intercommunaux.
- Contrôle et suivi des stratégies et des mesures du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM).
- Implication dans la résolution des problèmes de transport et de circulation piétonne et cyclable.
- Etude et coordination de projets d'urbanisme et/ou de mobilité.
- Analyse du développement territorial de la commune.
- Coordination de la mise en œuvre et de la mise à jour du SIT.
- Organisation et coordination d'événements de promotion de la mobilité (Semaine de la mobilité, Bike to Work, etc.).
- Suivi des dossiers régionaux environnementaux ayant une incidence territoriale (dangers naturels, études environnementales, etc.).
- Participation aux projets d'influence territoriale (bruit routier, Cité de l'énergie, etc.).
- Support technique pour la population et les professionnels.
- Collaboration et conseils en urbanisme et mobilité sur des projets externes au service.

### Coordination interservices

L'activité du service est également transversale, de par ses relations étroites avec l'ensemble des services de la commune, pour toutes les questions qui relèvent de la planification et de la gestion du territoire.

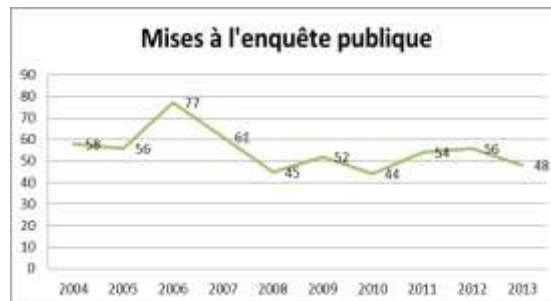
A ce titre, une consultation du service et des collaborations sont régulièrement nécessaires pour :

- Analyser la compatibilité des projets de construction en relation avec le domaine public et la circulation.
- Coordonner les planifications d'aménagement du territoire avec les tâches d'autres services.

- Analyser les projets d'autres services en lien avec l'aménagement du territoire.

### PRESTATIONS FOURNIES PAR LE SERVICE

#### Constructions



Nous constatons une stabilisation du nombre de dossiers mis à l'enquête publique depuis 2004, avec une moyenne de 50 dossiers par année, mis à part une légère augmentation en 2006 due à la construction du quartier de Verney-Montaney.



© Alain Herzog

Parmi les divers dossiers de construction traités au long de l'année, il est intéressant de citer les projets suivants :

- Construction du Centre de congrès de l'EPFL, de logements pour étudiants, de surfaces commerciales et aménagement de 306 places de parc au lieu-dit « Les Blévallaires ».

Les logements comprenant 516 lits et mis à disposition des étudiants sont occupés depuis la rentrée académique 2013. L'aménagement des différents commerces et activités dans ce quartier a été effectué durant les derniers mois de l'année également. Seul le Centre de congrès est en cours de finition.

- Quartier de l'Innovation – Construction de bâtiments administratifs, de laboratoires, d'un restaurant, d'une garderie

et installation d'un groupe électrogène, travaux en cours de finition qui se sont développés sur environ 3 ans.

- Construction de dix villas familiales au chemin des Vignes et de deux immeubles d'habitation à la route de la Pierre, avec garage souterrain.
- Construction d'un immeuble de 54 appartements à loyers modérés sur la parcelle communale au chemin de la Forêt 14.

En parallèle, le service a répondu, au guichet et par écrit, à de nombreuses demandes de renseignements relatives à des questions liées aux constructions, au règlement ou aux procédures en vigueur sur le territoire communal.

### Urbanisme

Les projets traités et suivis en 2013 en matière d'urbanisme sont les suivants :

- Plan partiel d'affectation (PPA) Village de Renges.
- Plan partiel d'affectation (PPA) Les Fontanettes – Déchetterie.
- Plan de quartier (PQ) La Brûlée.
- Plan de quartier (PQ) Croset-Parc.
- Cahier des charges pour le plan de quartier (PQ) PanGas.
- Cahier des charges pour le plan de quartier (PQ) Pont-Bleu.
- Plan directeur localisé (PDL) Vallaire-Venoge.
- Image directrice Renges-Venoge.
- Révision du plan fixant la limite des constructions du chemin de Chantemerle.
- Réaménagement de la gare de Renens : aménagement de la place sud de la gare et d'un giratoire aux Glycines.
- Développement du SIT et mise en œuvre de la plateforme d'information territoriale pour l'administration (Geo-web).
- Cartes des dangers naturels, pilotées par le Canton.
- Développement du réseau de vélos en libre service (VLS) dans l'Ouest lausannois.

- Stratégie d'implantation des tours dans le PALM.
- Lancement de la démarche du plan directeur intercommunal.
- Révision du Règlement communal sur le plan général d'affectation et la police des constructions (RPGA).
- Etude du réseau écologique Ouest-lausannois et lausannois.
- Règlement communal concernant la taxe relative au financement des équipements communautaires.



### Mobilité

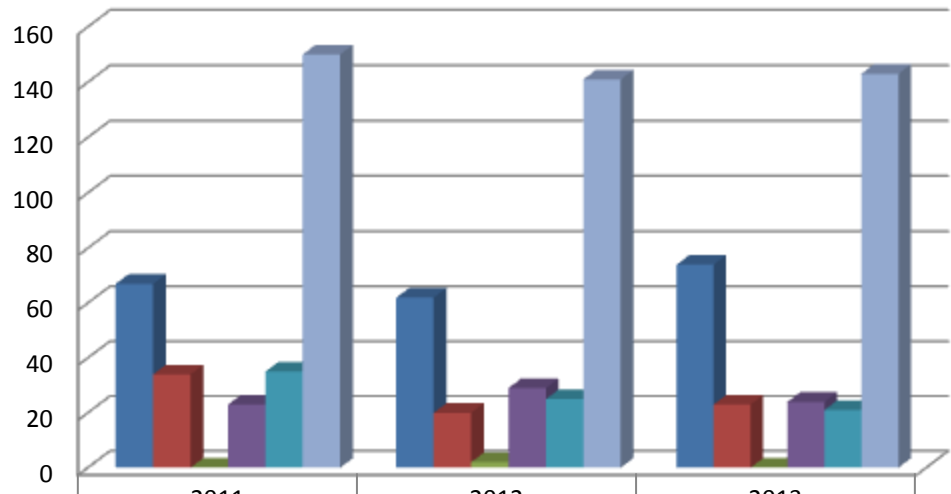
Les projets particuliers traités en 2013 en matière de mobilité sont les suivants :

- Passage inférieur Vernie-Sorge, franchissement Ecublens-Crissier, pour la mobilité douce.
- Coordination de l'événement « Bike to Work » pour la commune.
- Organisation de la « Semaine de la mobilité » en collaboration avec les communes de l'Ouest lausannois.



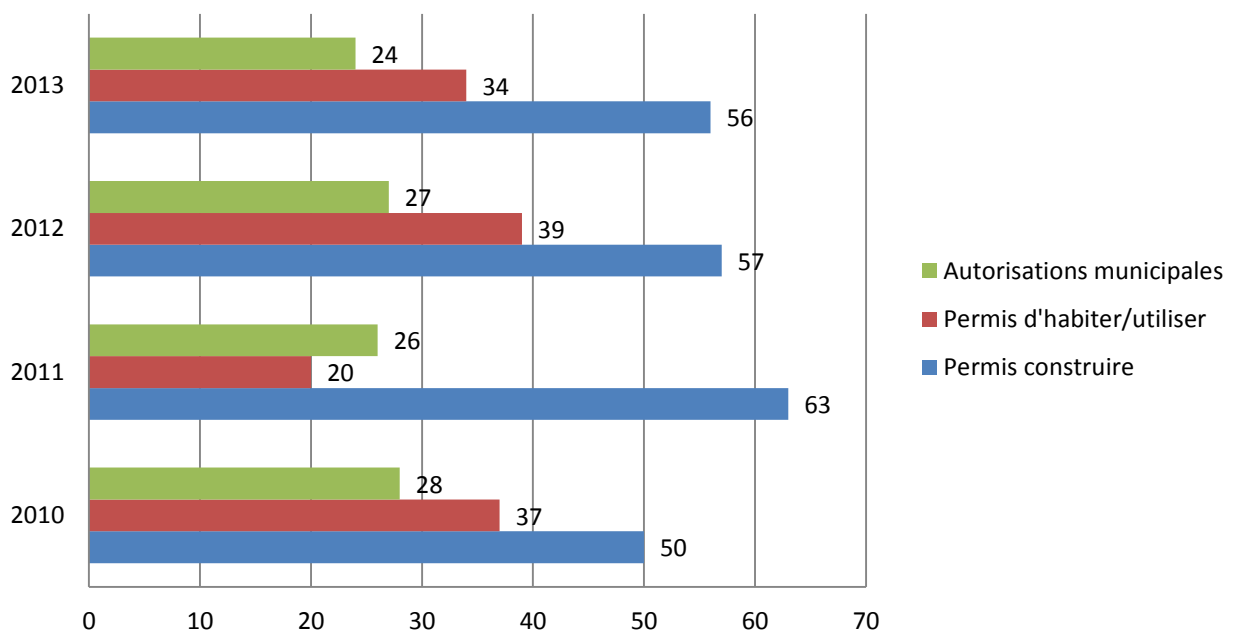
## Police des constructions

### Dossiers examinés par la CTS



	2011	2012	2013
Construction	67	62	74
Permis habiter/utiliser	34	20	23
Salubrité	0	2	0
Autorisations municipales	23	29	24
Demandes préalables	35	25	21
Rapports CTS	150	141	143

### Permis délivrés



◆◆◆◆◆

## Urbanisme communal

L'année 2013 a été chargée en procédures administratives concernant les différentes planifications communales.

### PPA Village de Renges

Après l'adoption par le Conseil communal, en 2012, du plan partiel d'affectation Village de Renges et de son règlement, ce dernier est entré en vigueur le 29 janvier 2013.

### PPA Les Fontanettes

Le plan partiel d'affectation Les Fontanettes a été élaboré pour répondre au besoin d'agrandissement de la déchetterie communale. Il a été soumis à l'enquête publique du 9 mars au 7 avril 2013, adopté par le Conseil communal le 30 mai 2013 et mis en vigueur le 18 octobre 2013.



### PQ Croset-Parc

Le plan de quartier Croset-Parc a été soumis à un premier examen par le Canton du 19 mars au 26 juin 2013. Suite à cette analyse, des modifications, pour la plupart formelles, ont été apportées au dossier et une analyse des circulations a été effectuée. Le dossier a ensuite été soumis au Canton, pour un examen complémentaire du 16 octobre 2013 au 16 janvier 2014.

### PDL Vallaire-Venoge

Une étude complémentaire a été réalisée en 2013 pour la vérification d'une densification du plan directeur et de la faisabilité financière.

### Autres PQ à l'étude

Plusieurs demandes ont été soumises en relation à de nouveaux plans de quartier, par les propriétaires des parcelles concer-

nées. Il s'agit, entre autres, du PQ PanGas, du PQ Pont-Bleu au nord des voies CFF et la révision du PQ En Veilloud. Ces plans de quartier feront l'objet de futures études dans les mois à venir.

### Renges-Venoge

L'étude Renges-Venoge a débuté par un premier atelier de travail le 13 décembre 2013, durant lequel trois équipes d'architectes, paysagistes et urbanistes ont présenté leur projet. Les différents projets ont été analysés par un jury d'experts et des propositions pour la suite de l'étude ont été formulées. Ces dernières ont été soumises au cours des deuxième et troisième ateliers, les 6 février et 10 avril 2014 au terme desquels des portes ouvertes au public ont été organisées.



◆ ◆ ◆ ◆

## Mobilité

### Passage inférieur Vernie-Sorge

L'étude du projet définitif du franchissement des voies CFF pour la mobilité douce entre Crissier et Ecublens suit son cours en 2013, avec des difficultés liées à une procédure complexe à coordonner avec les différents partenaires (Service des forêts, CFF et propriétaires privés).

### Bike to work

Au mois de juin 2013, l'administration communale d'Ecublens a participé à l'action nationale **A vélo au boulot**, avec pour objectif d'utiliser le vélo au moins la moitié des jours travaillés pour se rendre sur son lieu professionnel. Deux équipes représentant 8 employés communaux se sont prêtées au jeu. Les quelque 50'000 participants de 1602 entreprises suisses ont fait dix fois l'aller-retour jusqu'à la lune en juin et

plus de 7.2 millions de kilomètres ont été parcourus à vélo. L'équivalent de 1'088 tonnes de CO<sub>2</sub> a été économisé par rapport à une voiture de petite cylindrée.

### Semaine de la mobilité

Pour la Semaine de la mobilité 2013, les communes de l'Ouest lausannois ont uni leurs forces afin de proposer des activités ouvertes à la population des différentes communes. Elle s'est déroulée entre le 16 et le 28 septembre sur le thème de « Attaché à ma ville, détaché de la voiture ». Avec la collaboration de l'Association des parents d'élèves (APE) et de Pro-Vélo, différentes activités ont été mises sur pied, telles qu'une balade accompagnée menée par M. Pierre Corajoud, une foire à vélos et un cours de sécurité à vélo.



### Transports publics

#### Transports lausannois (tl)

##### EXTRAIT DU RAPPORT D'ACTIVITÉS DES TRANSPORTS LAUSANNOIS



L'année 2013 clôt le **Plan d'entreprise (PE) 2010/2013**. Ce dernier a été une étape de vie de l'entreprise importante, marquée notamment par une croissance toujours plus forte des voyageurs (104.7 millions en 2013, soit près de +10 % depuis 2010). Ceci a été rendu possible grâce à la confiance renouvelée des collectivités publiques qui soutiennent et encouragent les projets de mobilité déployés par les tl et leurs partenaires dans l'agglomération lausannoise. L'offre de transport dans l'Ouest lausannois

a été augmentée de 60 % de km/offerts entre 2009 et 2013.

Durant ce Plan d'entreprise, les tl ont également revisité leur organisation interne afin de pouvoir relever les défis de ces prochaines années, notamment la construction du tram t1 et des premiers tronçons de bus à haut niveau de service. Une nouvelle identité de marque a été lancée en 2013 avec sa signature *lignes\_de\_vies*. La satisfaction au travail des collaboratrices et collaborateurs s'est améliorée et plusieurs démarches mettent au centre des préoccupations la santé, le bien-être et la sécurité au travail. Un nouveau Plan d'entreprise 2014/2016 a été validé par le Conseil d'administration en décembre 2013.

#### Sur la route

En 2013, la croissance des voyageurs a été de +4.4 % sur le **réseau routier**. La ligne 9 devient la ligne la plus fréquentée avec 6.8 millions de voyageurs en progression de +4.9 %. Suite aux modifications horaires, les lignes 3 et 21 (+12.8 %) et les lignes 32 et 33 (+13.6 %) sont en forte progression. La fréquentation de la ligne 18 reste importante (+8.5 % en 2013; +27.8 % depuis 2010). Entrée en vigueur le 3 juin 2013, la modification de tracé des lignes 7 et 17 n'a pas eu d'effet négatif sur leur fréquentation. La croissance des voyageurs sur le réseau régional s'est élevée à +5.3 %, grâce à la mise en service, en décembre 2012, de la ligne 54 et la forte progression observée sur la ligne 62 (+10.3 %), suite notamment aux adaptations d'horaire et renforcement des fréquences aux heures de pointe du soir.

#### Sur le rail

La fréquentation a augmenté de +3.5 % sur les métros. Le m1 a transporté 13.2 millions de voyageurs, alors que le m2 poursuit son évolution avec 27.6 millions.

Des projets sont en cours pour **augmenter la capacité** de ces deux lignes performantes. En 2013, deux rames existantes du m1 ont été rénovées et la première des cinq nouvelles rames en construction a été mise en circulation. Pour rappel, grâce à ces cinq véhicules, la capacité maximale de la ligne pourra être exploitée dès 2015 et sera augmentée de 25 %. Des travaux

importants de renouvellement des infrastructures du m1, notamment en accompagnement des projets des Hautes Ecoles (modification de la station Mouline et création d'une nouvelle station à EPFL) ont été effectués. En outre, les rames du m2, qui a fêté en 2013 son cinquième anniversaire, ont été réaménagées afin d'améliorer la fluidité des échanges permettant un gain de capacité d'accueil de 15 %.

#### Sécurité : notre priorité

En 2013, l'objectif de réduire le nombre des accidents de la circulation fixé de 10 % a été atteint (-14 %). De manière générale, l'organisation de la **sécurité** d'exploitation et de la sûreté des personnes mise en place sur le réseau tl est appréciée par la clientèle et lui procure un sentiment de sécurité élevé. Les enquêtes de satisfaction révèlent, en effet, que le soir, dans les véhicules, 85 % des voyageurs se sentent « assez » à « tout à fait » en sécurité. Un sentiment partagé par 78 % des clients aux arrêts. Les tl travaillent en étroite collaboration avec les polices cantonale et communales. Des **actions de prévention** se sont poursuivies aux passages à niveau du m1. Des moyens supplémentaires de surveillance ont été investis en 2013 sur le service nocturne Pyjama, chaque course étant accompagnée désormais par du personnel de sécurité. Différentes actions de prévention ont été réalisées en partenariat avec les polices communales et cantonale (campagne stop au vol, film de prévention routière), ainsi qu'avec les CFF (Train Ecoles).

#### Renouvellement de la flotte et équipement

Fin 2013, le parc électrique était constitué de 62 trolleybus articulés de dernière génération et 30 convois dont les remorques présentent un plancher bas. Chaque service propose donc un accès facilité pour les personnes à mobilité réduite. 82 % des voyageurs utilisant les tl roulent sur des lignes électriques.

#### Confort – Outils d'information aux voyageurs

Maîtriser sa mobilité, gagner du temps : l'information aux voyageurs, fiable et diffusée en temps réel, compte parmi les priori-

tés des tl. Depuis trois ans, nous travaillons activement à développer des services efficaces et adaptés à l'**environnement mobile**. Les projets se sont poursuivis en 2013 : optimisation des nouvelles **bornes** installées aux interfaces les plus importantes du réseau, installation de nouveaux **écrans** multimédia embarqués dans 114 véhicules et, enfin, lancement d'une nouvelle version de l'**application mobile tl Live** proposant un outil de recherche d'itinéraires en temps réel.

#### Réalisation du réseau d'axes forts

En 2013, les tl ont entamé la phase de préparation de la réalisation du tramway t1 Renens-Gare – Lausanne-Flon, ainsi que des bus à haut niveau de service (BHNS) Confrérie – St-François. L'année a aussi été marquée par le traitement des oppositions et l'importante collaboration entre les communes, le Canton et les tl, futur exploitant, afin de faire avancer l'ensemble des projets. L'optimisation des études d'avant-projet pour les BHNS qui relieront Pully et Lutry a permis de mieux développer la qualité des aménagements urbains et d'obtenir l'engagement des communes. Tandis que les études d'avant-projet du métro m3 et de la liaison BHNS entre Crisier et Montétan sont en cours de finalisation, celles de l'extension du tramway vers Villars-Ste-Croix ont démarré.

#### Tl et LEB se rapprochent

Un nouveau défi s'est présenté en décembre 2013 suite au rapprochement entre les entreprises tl et Lausanne-Echallens-Bercher (**LEB**). La décision a été motivée par une vision cohérente souhaitée par le Canton de faciliter le développement d'un réseau intégré et performant dans l'agglomération Lausanne-Morges.

Si les deux entités restent juridiquement distinctes, la gestion opérationnelle du LEB est assurée par les tl. En outre, c'est le Président du Conseil d'administration du LEB, Yvan Nicolier, qui a été désigné par le Canton pour succéder à Anne-Marie Depoisier, Présidente du Conseil d'administration des tl qui a terminé son mandat à fin 2013. Pour les tl, il s'agit, dans un premier temps, d'assurer la conduite opérationnelle du LEB et de rapprocher les cultures des deux entreprises. Dans un deuxième temps, l'organisation du LEB sera

intégrée dans les unités et processus tl. Ce rapprochement constitue, pour les collaborateurs tl, une opportunité de partager leur savoir-faire, notamment dans la conduite de projets, avec leurs nouveaux collègues et le défi d'entreprendre de nouvelles activités.

#### Données des lignes d'Ecublens

Lignes	nombre de voyageurs				
	2009	2010	2011	2012	2013
30	670'174	889'419	878'559	655'670	
31				270'399	538'067
32	800'109	923'141	1'002'796	1'043'365	1'185'083
33	1'314'421	1'420'787	1'492'793	1'692'901	1'930'766
m1	11'471'530	11'711'541	11'987'635	12'433'165	13'229'221
Total réseau tl	88'948'000	95'169'000	97'881'000	100'597'000	104'680'000

(Source résumé du rapport d'activité 2013 des tl)

♦ ♦ ♦ ♦

## Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL)



**Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice, Villars-Sainte-Croix, Etat de Vaud**

Délégations d'Ecublens:

- M. Pierre Kaelin, Syndic (groupe de pilotage).
- M. Didier Lannaz, Conseiller municipal (chantiers 1, 2, 4, 5 et 6).

Signé le 18 décembre 2003 par le groupe de pilotage (Gropil) du SDOL, le schéma directeur constitue une référence évolutive pour l'aménagement et le développement des communes de l'Ouest lausannois. Il est régulièrement complété par des études thématiques ou sectorielles touchant des sites stratégiques de l'Ouest lausannois.

#### Lieu et effectif

Jusqu'au 20 décembre 2013, le Bureau du SDOL était installé au Centre Perrelet (tl), au chemin du Closel 15, à Renens. A l'étroit dans ses locaux et ne pouvant obtenir des surfaces supplémentaires dans le bâtiment des tl, le Bureau du SDOL a pu profiter des bureaux précédemment occupés et laissés vacants par la Police de l'Ouest, dont la plupart des collaborateurs ont été déplacés à Prilly, dans le nouvel Hôtel de Police. Ces bureaux se situent dans un bâtiment administratif de la Ville de Renens, rue de Lausanne 35, au 2<sup>e</sup> étage. Le déménagement a eu lieu en date du 21 décembre 2013.



Les postes du Bureau du SDOL représentent 7,2 EPT à fin décembre. Ils sont occupés par Ariane Widmer Pham, cheffe de projet (80 %), Benoît Biéler, adjoint (80 %), Jean-Christophe Chassard, dès le 1<sup>er</sup> novembre, chef de projet des Axes forts (100 %) (de janvier à octobre, M. Chassard était détaché à environ 90 % au SDOL par les tl), Regina Witter, responsable transports (50 %), Jean-Christophe Boillat, délégué mobilité douce (50 %), Nicolas Wisnia, chef de projet Malley (100 %), Cristina Ferrari, secrétaire (70 %), Caroline Trolliet, dès le 1<sup>er</sup> juillet, secrétaire (60 %), Marianne Martin, secrétaire (30 %), Cynthia Martignier, stagiaire (100 %).

#### Séances du Gropil, de la cpt et du Groupe ABC

- 6 séances du groupe de pilotage (Gropil) : pilotage stratégique du SDOL et de ses études.
- 7 séances de la cellule de pilotage technique – cpt (représentants techniques des communes et des services



cantonaux, Bureau du SDOL) : suivi et coordination des chantiers d'études, préparation des objets soumis au Gropil, vérification de la conformité des projets de planification aux objectifs et principes du SDOL, 2 dossiers de ce type traités :

- Chavannes / PQ Les Anciennes Serres.
- Ecublens et St-Sulpice / PDL Vallaire-Venoge.
- 3 séances du groupe ABC : vérification de la conformité des projets de construction aux objectifs et principes du SDOL, 4 dossiers de ce type traités :
  - Bussigny / COB (deuxième passage).
  - St-Sulpice / « Les Prés de Vallaire » et Projet Pont 12.
  - Prilly / Projet Campus SICPA.

## Finances

La comptabilité du SDOL est intégrée dans celle de la Commune de Renens sous la direction 19 « Schéma directeur de l'Ouest lausannois ». Le Bureau du SDOL y apparaît sous deux rubriques distinctes : le budget de fonctionnement et le budget des chantiers d'étude.

Le budget de fonctionnement sert à couvrir les frais annuels pour le fonctionnement du bureau. Il est financé par les communes, au prorata de leur population, et le Canton par une contribution forfaitaire annuelle de Fr. 100'000.-. Cette contribution se fonde sur une décision du 24 février 2009 et couvre la période 2009 à 2013 sur la base de la Loi sur l'appui au développement économique (LADE). Par ailleurs, le Canton contribue aux postes de l'ingénieur en transports et du délégué mobilité douce par un forfait annuel de Fr. 25'000.-. Cette contribution se fonde sur une décision du 14 décembre 2011 et couvre la période 2012 à 2013 sur la base de la LADE.

Les chantiers d'études du SDOL font l'objet d'un budget cadre annuel assorti d'une proposition de répartition des frais. Avant le lancement d'une étude, le Gropil du SDOL ou le groupe décisionnel du chantier approuve la répartition des frais. Les Municipalités et partenaires concernés sont ensuite sollicités pour confirmer formelle-

ment leur engagement financier. Les clés de répartition sont variables selon les projets. Les participations cantonales sont accordées de cas en cas, généralement sur la base de la politique cantonale pour les pôles de développement économique, respectivement de l'aide au développement économique ou de la politique d'agglomération.

Toutes les dépenses en relation avec les chantiers d'études font l'objet de contrats (respectivement de confirmation d'offres) entre le Bureau du SDOL et les mandataires. Toutes les factures y rattachées transitent par le Bureau du SDOL avant d'être payées par la Commune de Renens, puis refacturées aux différents partenaires.

## 2013 Fonctionnement

Le budget de fonctionnement 2013, adopté par le Gropil en date du 3 juillet 2012, faisait état d'un montant de Fr. 839'600.- TTC.

Les comptes de fonctionnement du Bureau du SDOL ont pu être bouclés à Fr. 819'763.17 TTC, soit avec un solde positif de Fr. 19'836.83.

Ce solde positif s'explique en grande partie par le report du déménagement du Bureau du SDOL qui n'est finalement intervenu que fin décembre 2013.

## 2013 Chantiers

Le budget cadre des chantiers d'études 2013, adopté par le Gropil en date du 3 juillet 2012, s'élevait à Fr. 1'310'000.- TTC.

Les comptes des chantiers du SDOL ont été bouclés à Fr. 746'206.40 TTC, y compris les reports des années précédentes.

Durant l'année 2013, le Bureau du SDOL a mené diverses études prévues au budget 2013, dont certaines reportées des années précédentes. Plusieurs études initiées en 2011 et 2012 ont ainsi pu être bouclées en 2013. Les principales études lancées en 2013 sont : Axe Tram/itération urbanistique et Stratégie pour la valorisation des sites et ensembles bâtis.

Les études suivantes ont notamment pu être bouclées en 2013 : l'étude de requalification de la RC82, l'étude Quartier urbain

durable de Malley, les études préliminaires pour les espaces publics de Malley centre, le diagnostic des réseaux de mobilité douce (phase 1), ainsi que la stratégie P+R.

Par ailleurs, deux études non prévues au budget 2013 ont été conduites par le Bureau du SDOL, en raison de la priorité accordée à ces projets (étude de requalification de l'avenue du Chablais et étude d'accessibilité au complexe sportif de Malley).

Pour des raisons de manque de ressources humaines, plusieurs études ont été reportées, voire suspendues. Il s'agit notamment de l'étude des lignes directrices pour Venoge-Bussigny Sud et du concept général des équipements collectifs pour le quartier Pont Bleu-Terminus.

## CHANTIERS CONCERNANT ECUBLENS

### Chantier 0 : Etudes générales

#### Plate-forme logement de l'Ouest lausannois

Fin 2011, l'Office fédéral du logement (OFL) avait proposé au Bureau du SDOL de mener, conjointement avec la Communauté d'études pour l'aménagement du territoire (CEAT-EPFL), une étude exploratoire avec les communes de l'Ouest lausannois, sur l'opportunité d'une politique du logement coordonnée. Fin 2012, le Canton (Unité logement) s'était joint à la démarche pour assurer la coordination avec la politique cantonale en la matière.

L'étude exploratoire a démarré fin 2012. Les résultats des premiers entretiens menés avec les partenaires intéressés ont ensuite été approfondis lors de deux ateliers (avril et septembre 2013). Un rapport intitulé « Pré-étude sur la collaboration institutionnelle en matière de politique de logement dans l'Ouest lausannois » en a rendu compte en novembre 2013. Il recommandait la création d'une plate-forme d'échange consacrée à la question du logement. Avec l'accord des huit communes, la « Plate-forme logement Ouest lausannois » (PFL-OL) a dès lors été constituée lors d'un troisième atelier en décembre 2013. Elle permettra des échanges d'informations utiles pour favoriser des poli-

tiques proactives dans le domaine du logement. Elle réunit les huit communes, le Canton (Division logement) et l'Office fédéral du logement qui la financent à parts égales de 1/3. La présidence et la vice-présidence seront assurées, pour la première période, par Jean-Pierre Rouyet, Municipal de la sécurité sociale à Renens, et Germaine Müller, Municipale des affaires sociales à Bussigny.

Le Bureau du SDOL est en charge du fonctionnement de la plate-forme. Deux rencontres annuelles sont prévues. Elles traiteront de différents thèmes en relation avec la question du logement et feront l'objet de comptes rendus mis à disposition sur internet.

#### Plan directeur intercommunal

Suite aux premières réflexions initiées en 2012 sur la révision de leurs plans généraux d'affectation, les Municipalités des huit communes de l'Ouest lausannois ont décidé d'initier l'élaboration d'un Plan directeur intercommunal (PDi) qui remplacera les huit plans directeurs communaux actuels. Elles ont chargé le Bureau du SDOL de définir une stratégie de collaboration et de dresser un état des lieux, ainsi qu'un cahier des charges dans ce but.

Basé sur le SDOL et les études menées dans ce cadre ces dix dernières années, le PDi constituera un outil de planification directrice adapté à l'échelle des questions de développement actuelles. Il formalisera le SDOL et permettra de répondre aux requêtes du Canton en coordonnant les Plans généraux d'affectation communaux dont la révision est exigée pour 2018 par le Plan directeur cantonal. Sur une base légale bien définie, il offrira des synergies et facilitera notamment les obligatoires travaux de révision périodiques à venir.

#### Réflexion « Mission et structure »

Le groupe de pilotage du SDOL a initié en 2013 une réflexion sur les missions, la gouvernance et la structure des organes du SDOL. Peu nombreux au début, les acteurs se multiplient lors des phases de réalisation pilotées par les communes. Les interdépendances sont nombreuses et complexes. Il s'agit cependant de continuer à assurer une vision à large échelle. Les

étapes actuelles du développement des projets invitent à faire évoluer la gouvernance intercommunale du développement territorial, à clarifier et à consolider les structures et les missions de chacun. Choisi par appel d'offres, le bureau lausannois Strategos accompagne cette réflexion.

### Site internet

En 2013, le groupe de pilotage a décidé d'améliorer le site internet du SDOL [www.ouest-lausannois.ch](http://www.ouest-lausannois.ch). L'information sera mieux hiérarchisée et l'intégration de nouvelles fonctionnalités facilitée. Le Bureau du SDOL bénéficiera d'une meilleure ergonomie pour gérer le contenu avec un logiciel « open source ». La mise à jour aura lieu durant le premier semestre 2014.

### Maquette de l'Ouest lausannois

Plusieurs modules supplémentaires de la maquette de l'Ouest lausannois à l'échelle 1/1000 ont pu être réalisés au gré de l'avancement des projets. A fin 2013, la maquette couvre 1425 hectares sur les 2632 hectares du district.

### Accompagnement de projets communaux

Le Bureau du SDOL apporte son soutien actif à plusieurs études menées au niveau communal, en participant à des groupes de suivi, jurys de concours, collèges d'experts, etc. Il suit ainsi plusieurs projets, en particulier à Bussigny-près-Lausanne (Cocagne-Buyère), à Chavannes-près-Renens (En Dorigny, Côtes de la Bourdonnette) et à Crissier (Ley Outre, Lentillières Nord). Il collabore également à plusieurs projets de requalification routière.

### Chantier 1 : Hautes Ecoles – Tir-Fédéral – Maladière

#### Requalification de la RC82

L'étude préliminaire de requalification de la route cantonale RC82 (avenue du Tir-Fédéral) entre la RC1 (route du Lac) et le tunnel du Marcolet s'est déroulée en 2012 et 2013, avec les Communes d'Ecublens (pilotage), de Crissier, de Chavannes-près-Renens, le Service cantonal de la mobilité et le Bureau du SDOL. Le concept prévoit une piste mixte piétons-vélos sécurisée sur le tronçon Nord (Pont Bleu – tunnel du

Marcolet) et des bandes cyclables continues sur le reste de l'axe. Quelques carrefours seront réaménagés et des giratoires construits.

Le rapport final de l'étude a été validé et diffusé aux partenaires au printemps 2013. L'avant-projet démarrera début 2014. Les travaux sont prévus pour 2016. Ce projet fait l'objet d'une demande de cofinancement par la Confédération dans le cadre du PALM 2012.

### Chantier 2 : Malley – Gare de Renens – Arc-en-ciel

#### Gare de Renens

Le pilotage du projet de réaménagement de la gare de Renens et de ses abords a été remis aux Communes de Renens, Chavannes-près-Renens, Crissier et Ecublens. Le Bureau du SDOL continue d'assurer la communication globale du projet et exploite l'exposition permanente « Expo Gare de l'Ouest ».

Du 29 mai au 27 juin 2013, les quatre communes, les CFF et les TI ont soumis à l'enquête publique, au travers de l'Office fédéral des transports, les objets suivants : nouvel enclenchement ferroviaire, réaménagement des voies, quais et passage inférieur voyageur, nouvelle passerelle « Rayon Vert », aménagement des places nord et sud et extension du quai du m1, ainsi que déplacement de la voie 62. La 4<sup>e</sup> voie entre Lausanne et Renens, ainsi que le saut-de-mouton faisaient également partie des éléments mis à l'enquête. Les plans ont pu être consultés dans les services communaux et des ouvertures régulières de l'Expo Gare, ainsi que des stands à Renens, ont permis au public de s'informer.

Par ailleurs, les quatre Conseils communaux ont adopté un même préavis intercommunal portant sur les travaux routiers prévus au sud de la gare de Renens pour accueillir la ligne de bus TI 25 dès août 2014. D'un coût de 3,9 millions de francs et première étape d'un ensemble de chantiers, ces travaux ont débuté en 2013.

## **Chantier 4 : Zones d'activités St-Sulpice – Ecublens**

### **Vallaire-Venoge**

Les Communes d'Ecublens et de St-Sulpice, en collaboration avec le Bureau du SDOL, ont continué leurs études sur les questions foncières et financières que pose le projet de plan directeur localisé (PDL) du secteur Vallaire-Venoge et qu'atténuent désormais les nouveaux principes d'aménagement (densité, mixité, espaces publics) retenus suite à une étude menée dès fin 2012. Le projet de PDL sera finalisé en 2014 et remis aux services cantonaux avant consultation publique et soumission du texte aux deux Conseils communaux.

## **Chantier 5 : Espaces publics et mobilité douce**

### **Délégué mobilité douce et Groupe vélo (GVOL)**

Sous la responsabilité du délégué mobilité douce, le Groupe vélo de l'Ouest lausannois a désormais pris ses marques. Quatre rencontres en 2013 ont permis de traiter de nombreux sujets, en présence de représentants communaux et des associations ATE et ProVelo :

- Franchissement Ecublens-Crissier.
- Franchissement avenue du Léman.
- Masterplan Terminus – Pont Bleu.
- Renens – secteur Gare de Renens (Passage du 1<sup>er</sup> Août, aménagements place, Vélostation).
- Contresens cyclables dans l'Ouest lausannois (y c. rue de la Paix à Renens).
- RC1, RC82.
- Étude vélos en libre-service (VLS).
- Stratégie de comptages vélos Lausanne-SDOL.
- Prilly – stationnement vélos et divers aménagements (Fleur de Lys, route du Mont...).
- Chavannes-près-Renens – divers aménagements.
- Ecublens – carrefour Larges-Pièces.
- Semaine de la mobilité 2013, Cap sur l'Ouest 2014.
- Avenue du Chablais.
- Révision du chantier 5 / Mobilité douce du SDOL.

### **Vélos en libre-service (VLS)**

L'étude d'opportunité et de planification du VLS a été validée par le Gropil du SDOL en février 2013. Des rencontres avec Publibike et avec Région-Nyon (exemple de gestion régionale du VLS) ont été organisées pour entamer une réflexion plus globale sur le mode de gestion et de développement des stations à l'échelle de l'Ouest lausannois et de l'agglomération.

### **Comptage vélos**

La stratégie de comptages vélos élaborée en commun avec Lausanne a été terminée au printemps 2013. Elle a permis d'intégrer, pour la première fois, la prise en compte de la mobilité douce dans le cahier des charges des futurs comptages régionaux qui auront lieu en 2014. Une quinzaine de points de comptages des vélos seront répartis dans l'agglomération, dont 3 situés dans l'Ouest lausannois.

### **AFTPU**

Dans le cadre du traitement des oppositions liées au projet de tramway t1, les délégués vélo de Lausanne et de l'Ouest lausannois ont analysé la sécurité des cyclistes et proposé des solutions complémentaires, tout en tenant compte des contraintes posées dans cette phase de projet. Une séance de concertation a été organisée avec l'association ProVelo et la direction de projet pour présenter ces adaptations.

### **Cap sur l'Ouest 2014**

Suite au succès de l'édition 2012, les communes et la Préfecture vont reconduire, pour le 28 septembre 2014, l'événement Cap sur l'Ouest. Le Bureau du SDOL prend une part active à l'organisation et participe aux séances de pilotage qui ont démarré fin 2013.

### **Semaine de la mobilité 2013**

Le Bureau du SDOL a élaboré et diffusé un tout-ménage présentant les diverses activités mises en place par les communes à l'occasion de la Semaine de la mobilité 2013. Il a également participé à l'organisation de l'inauguration de la station de vélos en libre-service au sud de la Gare de Renens.

## Chantier 6 : Transports

### Transports publics : R14

La mise en place du réseau 2014 a vu la participation des huit communes de l'Ouest lausannois, du Canton (SM), des Hautes Ecoles, du Bureau du SDOL, des tl et des MBC. Le prolongement, dès août 2014, de la ligne 25 vers la gare de Renens en est un élément clé. Cette ligne profite des subventions de la Confédération dans le cadre du PALM 2007.

Le chantier 6 / Transports publics du SDOL s'oriente vers un rôle de plateforme de planification stratégique qui sera notamment mise à contribution dans l'élaboration du futur Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois dès 2014. L'amélioration du maillage autour de la gare de Renens et l'amélioration de la desserte dans le secteur nord-ouest de l'Ouest lausannois sont au programme.

### Stationnement – P+R

Menée en 2012 avec les huit communes de l'Ouest lausannois, Lausanne, PolOuest, le Canton et le Bureau du SDOL, la première phase de l'étude Parking-Relais (P+R) s'est terminée début 2013. Elle a permis de définir la clientèle cible, les sites favorables, ainsi que les grandes échéances pour la mise en place des P+R.

Des sites favorables à court terme (2014) et à long terme (2025) ont été proposés pour les P+Rail, P+R d'agglomération et P+R communaux. Les discussions postérieures à cette première phase tendent à favoriser les P+R communaux au vu de l'offre existante et du risque de générer un trafic de transit par de nouveaux grands P+R d'agglomération. La planification et la mise en œuvre d'éventuels P+R communaux (deuxième phase de l'étude) devraient être menées directement par les communes intéressées.

### Stationnement – Inventaire

Un inventaire du stationnement dans l'Ouest lausannois a été mené entre août 2012 et novembre 2013, sous la responsabilité de la Commune de Chavannes-près-Renens. Il recense, dans une base de données géo-référencées, l'offre de stationnement public et la réglementation en

vigueur dans l'Ouest lausannois. Il est prévu de confier un mandat pour mettre en place un guichet cartographique accessible par internet, servant d'outil aux communes dans la gestion de leurs données locales (SIT). Des responsables communaux se chargeront de la mise à jour des données en coopération avec PolOuest.

### Coordination des chantiers

La conjonction de chantiers prévus ces prochaines années s'annonce très importante (gare de Renens, tramway, requalifications routières, franchissements mobilité douce, déviations des réseaux souterrains, etc.). Une coordination étroite entre tous les intervenants s'impose afin de limiter les impacts des travaux sur le trafic routier et le réseau des bus. Le Bureau du SDOL a fait une demande à la Ville de Lausanne en vue d'utiliser l'outil informatique (SISOL) avec lequel elle recense les chantiers à venir.

Par ailleurs, le Bureau du SDOL a pris temporairement en charge le secrétariat d'une cellule de coordination de chantier, composée de représentants des communes, du Canton, des Services industriels, ainsi que des utilisateurs de la voirie : PolOuest et tl. Cette cellule ne dictera pas le rythme des chantiers. Son rôle se limitera à identifier les conflits éventuels entre chantiers parallèles et à gérer leurs impacts cumulés sur le trafic routier et sur le réseau des bus.

## Chantier 7 : Patrimoine bâti et naturel

### Réseau écologique

L'étude du réseau écologique entreprise en 2011 par la Ville de Lausanne, les communes de l'Ouest lausannois et le Canton s'est achevée en décembre 2013. Elle a permis de dresser un inventaire, ainsi que de définir des objectifs biologiques. Le rapport propose des mesures et recommandations pour la prise en compte du réseau écologique dans les planifications urbanistiques et dans la gestion des espaces verts. Le Gropil du SDOL se prononcera sur ce rapport en 2014.

## Renges-Venoge

Menées par le Bureau du SDOL pour la Commune d'Ecublens et le Canton (SDT et DGE), des études test ont débuté en 2013 sur le secteur Renges-Venoge, l'un des cinq grands espaces reconnus comme « parc d'agglomération » par le PALM. La grande valeur agricole et patrimoniale de ce site autour du hameau villageois de Renges demande une attention particulière, notamment dans le traitement des franges urbaines. Des ateliers permettent à trois groupements d'urbanistes-paysagistes de confronter leurs idées afin de « tester » les possibilités du secteur avec l'aide de représentants de la Commune d'Ecublens, du Canton et du Bureau du SDOL, ainsi que d'experts. Des portes ouvertes aux ateliers sont prévues au début 2014. La démarche doit aboutir à une image directrice du secteur.

## Ensembles bâtis

Les nombreux grands ensembles construits dans l'Ouest lausannois au 20<sup>e</sup> siècle constituent un patrimoine marquant que les recensements existants prennent peu en compte, s'intéressant davantage aux objets architecturaux individuels. La pression démographique soumet ce patrimoine à des transformations pouvant le dénaturer, voire à des destructions.

Lancée par les huit communes et le Canton (SDT) et placée sous le pilotage du Bureau du SDOL et l'accompagnement du Canton (SIPAL), une étude a été confiée fin 2013 au professeur Bruno Marchand (EPFL) dans le but de réaliser un état des lieux, une évaluation de la valeur de ces ensembles bâtis, ainsi qu'une stratégie de valorisation. Les résultats de l'étude seront disponibles mi-2014 et pourront être valorisés dans le cadre de l'élaboration du Plan directeur intercommunal.

*(Source: résumé du rapport d'activité 2013 du SDOL)*

◆ ◆ ◆ ◆

## Projet d'agglomération Lausanne – Morges (PALM)



### PALM 2012

Dans le cadre du PALM 2012, quelque 300 millions de francs d'investissements ont été annoncés pour les mesures infrastructurelles de mobilité dans le secteur de l'Ouest lausannois. La Confédération a admis en 2013 un cofinancement de 35 % pour ces mesures infrastructurelles.

### PALM 2007

Le Bureau du SDOL a soutenu les communes pour les demandes de contribution à transmettre à la Confédération via le Canton dans le cadre des mesures du PALM 2007.

Parmi les mesures en cours de réalisation, ou prochainement en réalisation, figurent :

- Mesures 13a Réseau de bus TP Lausanne :
  - ligne 25, prolongement vers la gare de Renens (en cours): 15,7 millions de francs, dont 27 % seront cofinancés par la Confédération.
- Mesures 5a Réaménagements des routes principales :
  - RC1, tronçon UNIL : 7,5 millions de francs, dont au moins 20 % seront financés par la Confédération.

### Mobilité douce

Le Bureau du SDOL a poursuivi ses tâches de coordination et de suivi des mesures de mobilité douce qui seront cofinancées via le PALM 2007. Il a également participé aux séances du groupe mobilité douce du PALM qui suit des projets tels que le stationnement vélo, le jalonnement vélo, le vélo en libre-service et examine des conventions liées aux mesures de mobilité douce.

### Stratégie d'implantation de tours

Le Bureau du SDOL pilote, en collaboration avec les autres instances du PALM, l'étude de la stratégie pour l'implantation des tours dans l'agglomération Lausanne-Morges engagée en 2011. Le Canton et les communes des cinq secteurs de l'agglomération y participent. Nécessitant l'accord de tous les partenaires sur un sujet sensible, l'étude devrait être validée début 2014. Elle sera alors rendue publique et pourra servir d'outil d'aide à la conception et à l'évaluation des projets de tour.

### Outils de planification financière

L'élaboration d'un outil de planification financière à l'échelle du PALM s'est terminée fin 2013. La formation de super-utilisateurs a permis une première phase test. Le projet avait été initié en 2009 par les Communes de Crissier, Prilly et Renens. Son pilotage avait d'abord été assuré par le SDOL puis, à l'échelle du PALM, par le SDNL et le Canton (SM). Cet instrument de conduite stratégique offre une vision d'ensemble sur les investissements planifiés dans le cadre du projet d'agglomération et permet le suivi et la priorisation coordonnés des mesures infrastructurelles du SDOL, respectivement du PALM, entre l'ensemble des partenaires concernés (communes, Canton, tiers).

Il peut également être appliqué aux mesures infrastructurelles communales. Il permet de gérer, selon leurs critères, les clés de répartition financière des projets et contribuera à répondre aux exigences de la Confédération pour le suivi et le financement des mesures infrastructurelles. Un élargissement de l'utilisation de l'outil par l'ensemble des agglomérations vaudoises est envisagé.

◆ ◆ ◆ ◆

## Commission de coordination Ouest lausannois – Hautes Ecoles COH

(Communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens, Lausanne, Saint-Sulpice + UNIL et EPFL)

*Délégation d'Ecublens: MM. Pierre Kaelin, Syndic, et Didier Lannaz, Conseiller municipal.*

Présidence 2013: M. Jean-Charles Cerottini, Syndic, Saint-Sulpice.

La Commission a tenu une séance.

Ses activités se sont déroulées dans les domaines principaux suivants :

### Information réciproque des partenaires et concertation sur les projets courants

#### UNIL/EPFL

- La Radio suisse romande (RSR) a décidé de déménager sur le site de l'EPFL, à proximité de la tour Swisscom, sur le territoire de la Commune d'Ecublens.

Il y a une volonté de collaboration scientifique entre l'EPFL et la RSR, ce qui rend notamment ce projet conforme au PAC 229 actuel. Environ 500 personnes y travailleront.

Face au constat que le trafic est déjà saturé dans ce secteur et qu'il s'agit d'un aspect crucial du projet, l'EPFL veut intégrer la RSR dans son plan de mobilité.

- Une information est donnée concernant le projet d'implantation de deux citernes d'azote contre la façade nord et au rez-de-chaussée du bâtiment Ba-tochimie.
- Le plan de mobilité de l'UNIL devrait entrer en vigueur à la rentrée 2014. Actuellement, l'UNIL mène une étude sur l'occupation de ses parkings. L'objectif consiste en une nouvelle tarification des parkings et à mettre en œuvre des mesures d'accompagnement qui doivent inciter les automobilistes à changer de moyen de transport, ceci en collaboration avec l'EPFL.
- L'EPFL étudie aussi une augmentation des tarifs, conjointement avec l'UNIL, et

recherche des solutions afin de faire face à la saturation des transports publics, notamment le M1, à certaines heures.

#### **Commune de Chavannes-près-Renens**

- Le plan de quartier des Cèdres a été approuvé par le Conseil communal. Le référendum a abouti et le scrutin se tiendra le 9 février 2014.
- La mise à l'enquête concernant la rue de la Mouline va être prochainement lancée, de même que celles concernant la jonction autoroutière de Chavannes-près-Renens.

#### **Commune d'Ecublens**

- L'ouverture des nombreux logements pour étudiants et des commerces au Quartier Nord de l'EPFL, à proximité du Centre des congrès, a eu lieu en septembre 2013.

#### **Commune de Lausanne**

- Sur l'entier du territoire lausannois, 350 hectares sont actuellement en planification, avec 30'000 à 40'000 habitants-emplois prévus à l'horizon 2030.
- Au Pré-de-Vidy, il y aura un nouveau concours d'urbanisme, sans stade ni piscine.
- Concernant le nœud autoroutier sur la RC1, le projet de nouvelle entrée, côté est, en direction de Chavannes-près-Renens d'une part, et de Lausanne d'autre part, est confirmé.
- Un agrandissement du siège du CIO est prévu et un concours a été lancé. Ainsi, 500 places de travail sont garanties à Lausanne.
- Le plan directeur est en révision; il est notamment prévu de maintenir les zones naturelles au bord du lac et à la limite des Communes de St-Sulpice et de Chavannes-près-Renens, ainsi que de développer des emplois à l'ouest du territoire lausannois.

#### **Commune de Saint-Sulpice**

- Le projet de reconstruction du collège a été mis à l'enquête du 29 novembre 2013 au 13 janvier 2014.
- De manière générale, le nombre de constructions et d'analyses de projet est en augmentation par rapport à 2012.

#### **Service du développement territorial (SDT)**

- Concernant la révision du PAC 229, il n'y a eu aucune activité en 2013, si ce n'est la réception d'un courrier de l'EPFL demandant de le réviser très rapidement. Début 2014, une réunion se tiendra avec la nouvelle structure de l'UNIL, afin de connaître sa position actuelle. Ensuite, une séance avec une délégation du Conseil d'Etat et les communes concernées sera organisée pour s'accorder sur cette révision.

#### **Examen de dossiers particuliers par le Groupe technique**

- UNIL – Réaménagement des chemins de la forêt de Dorigny.
- UNIL – Eclairage de la route de la Sorge.
- EPFL – Groupe électrogène de secours.

◆ ◆ ◆ ◆



## Logements et locaux industriels vacants

Dénombrement des logements, des locaux industriels et commerciaux vacants au 1<sup>er</sup> juin 2013.

Réalisé par l'Office communal du logement, à la demande du Service cantonal de recherche et d'information statistiques (SCRIS), ce dénombrement a donné les résultats suivants :

### Logements vacants

3 logements disponibles se répartissant comme suit :

<u>Pièces</u>	<u>Appartements</u>	
2 ou 2 ½	1	location
3 ou 3 ½	1	location
4 ou 4 ½	1	location

### Locaux commerciaux vacants (location)

<u>Surface</u>	<u>Nbre</u>	<u>Type</u>
<u>totale</u>		
4855 m <sup>2</sup>	12	Bureau, cabinet médical
330 m <sup>2</sup>	2	Magasin, local de vente
65 m <sup>2</sup>	1	Autres

Soit 15 locaux disponibles d'une surface totale d'environ 5'250 m<sup>2</sup>.

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

## Abonnements « AG-FLEXI »

La Commune d'Ecublens a mis à disposition de ses habitants **huit** abonnements « AG-FLEXI » pour profiter d'escapades d'une journée en train, car postal ou bateau, au prix de **Fr. 40.-** la carte journalière.

Prix de revient annuel pour la Commune d'Ecublens : Fr. 12'900.- par abonnement.

C'est auprès du Service des finances d'Ecublens que les cartes journalières peuvent être obtenues ou par internet sur [www.ecublens.ch](http://www.ecublens.ch).



© Photo CFF

### Décompte annuel

Mois	Nombre de billets à disposition	Nombre de billets vendus	Montant Encaissé
Janvier	248	157	Fr. 6'280.-
Février	224	167	Fr. 6'680.-
Mars	248	191	Fr. 7'640.-
Avril	240	199	Fr. 7'960.-
Mai	248	210	Fr. 8'400.-
Juin	240	218	Fr. 8'720.-
Juillet	248	240	Fr. 9'600.-
Août	248	237	Fr. 9'480.-
Septembre	240	220	Fr. 8'800.-
Octobre	248	215	Fr. 8'600.-
Novembre	240	177	Fr. 7'080.-
Décembre	248	205	Fr. 8'200.-
	<b>2'920</b>	<b>2'436</b>	<b>Fr. 97'440.-</b>

### Récapitulatif

Total du nombre de billets à disposition	Total du nombre de billets vendus	Taux d'utilisation en %
2'920	2'436	83.42

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

## Abonnements « CGN »

La Commune d'Ecublens a mis à disposition de ses habitants **trois** abonnements généraux 1<sup>ère</sup> classe de la CGN donnant droit, durant une journée, au libre parcours sur le lac Léman (non valable sur les croisières événementielles), au prix de **Fr. 20.-**, par jour et par abonnement.

Prix de revient annuel pour la Commune d'Ecublens: Fr. 2'100.- par abonnement.

C'est auprès du Service des finances d'Ecublens que les abonnements peuvent être loués.



© Photo CGN

### Décompte annuel

Mois	Nombre d'abonnements au porteur à disposition	Nombre d'abonnements journaliers vendus	Montant encaissé
Janvier	93	0	Fr. 0.-
Février	84	0	Fr. 0.-
Mars	93	2	Fr. 40.-
Avril	90	5	Fr. 100.-
Mai	93	5	Fr. 100.-
Juin	90	20	Fr. 400.-
Juillet	93	59	Fr. 1'180.-
Août	93	41	Fr. 820.-
Septembre	90	22	Fr. 440.-
Octobre	93	7	Fr. 140.-
Novembre	90	0	Fr. 0.-
Décembre	93	3	Fr. 60.-
	<b>1'095</b>	<b>164</b>	<b>Fr. 3'280.-</b>

### Récapitulatif

Total du nombre d'abonnements à disposition	Total du nombre d'abonnements vendus	Taux d'utilisation en %
1'095	164	14.98

◆ ◆ ◆ ◆ ◆